CATHOLIC RELIEF SERVICES

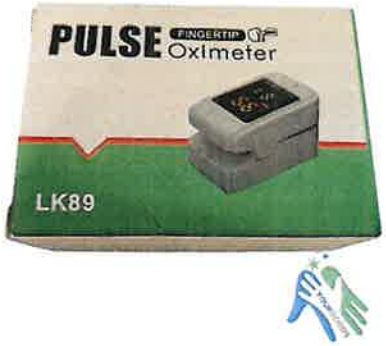
OBJET : Demande de devis : Requisition_GN6088

CRS invite les fournisseurs intéressés à soumettre leur meilleur devis dans le cadre de ce présent appel d'offres pour l'acquisition **d'oxymètres de pouls** pour le Projet REACH Malaria.

Les fournisseurs intéressés sont priés de soumettre leur devis accompagné des documents cité ci-dessous :

1. La liste des prix dûment remplie (en utilisant le tableau ci-dessous ou une facture proforma) ;
2. Une copie du RCCM valide ;
3. Une copie du Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) valable au minimum jusqu'au 30 septembre 2026 ;
4. Une copie du Quitus Fiscale valable au minimum jusqu'au 30 septembre 2026 ;
5. Le formulaire relatif aux exigences en matière de conflit d'intérêts dûment rempli (Annexe A) ;
6. Le formulaire de lettre d'engagement du soumissionnaire dûment rempli, incluant la validité de l'offre, le délai de livraison, la durée de garantie et l'engagement de préfinancement (Annexe B) ;
7. Le formulaire de bonne conduite fournisseur CRS dûment rempli et signé (Annexe C).

Les prix indiqués dans l'offre doivent être exprimés Hors Taxes et en GNF (HT).

N°	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire Hors TVA (GNF)	Montant Total Hors TVA (GNF)
1	**Oxymètre de pouls digital LK89 (Fingertip Pulse Oximeter)**, permettant la mesure de la **SpO_2** et de la **fréquence cardiaque**, avec **écran LED/TFT couleur**, une **plage de mesure SpO_2 de 70 à 99 %**, une **plage du pouls de 30 à 240 bpm**, une **précision de ±2 %**, une alimentation par **2 piles AAA**, un **arrêt automatique**, ainsi qu'un format **portable et léger**. 	200	Unité		

Nous vous prions de bien vouloir confirmer ou infirmer les informations ci-dessous :

- **Conditions de paiement :** 100 % après livraison complète et réception de la facture finale accompagnée d'une copie du bon de commande ;
- **Mode de paiement :** Virement bancaire ;
- **Délai de livraison :** À préciser par le soumissionnaire.

La proforma devra être déposée sous pli fermé adressé à Monsieur le Directeur des Opérations avec la mention :

« Demande de Proforma : Acquisition d'oxymètres de pouls pour le Projet REACH Malaria - Réf. GN6088 »

Au plus tard le **mercredi 25 novembre 2026 à 10h00** à l'adresse suivante :

CRS Guinée Immeuble CRS, Nongo Carrefour Ambiance, Commune de Lambanyi, BP 128, Conakry

Tél. : +224 664 20 20 26 / +224 625 25 03 24 / +224 656 44 26 60

Les offres peuvent également être envoyées à : bids.guinee@crs.org

Le courriel ne devra pas excéder **3 Mo**. Veuillez mentionner dans l'objet du message la référence et l'intitulé de la présente demande de proforma.

1. La proforma devra être exprimée en **Francs Guinéens (GNF)** ;
2. La quantité demandée devra être clairement indiquée et le montant total de l'offre renseigné ;
3. CRS se réserve le droit de répartir la commande entre plusieurs fournisseurs ou d'attribuer l'intégralité de la commande à un seul fournisseur ;
4. Le fournisseur retenu devra soumettre un échantillon du produit proposé pour vérification et validation avant l'émission du bon de commande ;
5. Tout fournisseur dans l'incapacité de répondre à cette demande est prié de notifier CRS en indiquant les raisons de sa non-participation ;
6. L'absence de réponse à cette demande de prix sera considérée comme un manque d'intérêt ;
7. CRS se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne répondrait pas aux exigences de qualité, de conformité ou aux intérêts de l'organisation et des bénéficiaires qu'elle sert.

NB : Conformément aux dispositions de la loi de finance 2025, il sera demandé au fournisseur retenu de nous transmettre son NIF et quitus fiscal à jour avant le paiement de sa facture, faute de quoi, une retenue à la source de 20% sera faite pour reversement à la DNI.

Fait à Conakry, le 10 novembre 2026

CRS
CATHOLIC RELIEF SERVICES
10 NOV. 2026
Approuvé / HoOps

Annexe A : Formulaire des exigences de conflit d'intérêt

Le document suivant fait partie de cette demande de devis et doit être rempli et renvoyé avec votre offre.

Les devis doivent être remplis conformément aux instructions contenues dans cette demande. Les devis doivent être remplis en **français**, signés et renvoyés à CRS avant la date et heure limite indiquée.

Les termes et conditions de CRS applicables aux biens et services s'appliqueront à tout ordre ou contrat d'achat résultant. Une copie des termes et conditions de CRS applicables aux biens et services est fournie à l'annexe F.

Je soussigné, après avoir lu les *termes et conditions de CRS applicables aux biens et services* du de la demande de devis nº **CRS- RFQ_GN6088** énoncées dans le document ci-joint, offre ainsi de fournir les biens et services spécifiés dans cette demande de devis au prix ou aux prix indiqués, conformément à toutes les spécifications établies, et sous réserve des *termes et conditions de CRS applicables aux biens et services* établies ou spécifiées dans le document.

Je soussigné déclare que :

A) Notre société et notre personnel n'ont aucun conflit d'intérêts dans aucune activité qui pourrait représenter, si nous sommes retenus, un conflit d'intérêts avec CRS.
B) Notre société confirme que l'offrant ou les sous-traitants n'ont pas été associés, ou qu'ils n'ont été nullement impliqués, directement ou indirectement, dans la préparation du projet, du cahier des charges et/ou d'autres documents utilisés dans le cadre de cet appel d'offres
C) Notre société, ses sociétés affiliées ou filiales (y compris les sous-traitants ou les fournisseurs de n'importe quelle partie du contrat) n'ont pas été déclarées inéligibles par CRS conformément à la clause 9 : Éligibilité
D) Nous n'avons pas offert et n'offrirons pas de cadeau et/ou faveur de quelque nature que ce soit en échange de cette demande de devis et ne le ferons jamais au cours de l'exécution de tout contrat attribué.

Je soussigné,_____ (Nom du signataire autorisé) _____, certifie que je suis _____(fonction) _____ de _____ (dénomination légale de la société)_____ ; qu'en signant cette demande de devis pour et au nom de (dénomination légale de la société) _____ je certifie que tous les renseignements contenus dans ce document sont exacts et véridiques et que la signature de cette offre relève de mes compétences.

_____ _____ _____

(Signature) (Nom) (Fonctions)

(Date)

Fournir le nom et les coordonnées du contact principal de votre entreprise pour ce devis

Nom : _____ Fonctions : _____

Adresse postale (rue, numéro, ville, province/état, pays) :

Nº de tél. : _____

Courriel : _____

Offre valable jusqu'au : _____(Date)_____ Doit être au moins de [nombre de jours] jours

Devise de l'offre : _____

Paiement à _____ [Insérer le nombre de jours identique à celui de l'article 6] jours accepté (cocher d'une croix)

___ ☐ _ OUI

___ ☐ _ NON

Tous les devis doivent être reçus à l'adresse postale ou courriel indiqué ci-dessous au plus tard le :

Date : mercredi 25 novembre 2026
Heure : 10h00 GMT

Immeuble CRS, Nongo/Carrefour Ambiance, Commune de Lambanyi, Conakry B.P. 128 Conakry

Les offrants sont responsables du dépôt du devis dans les délais impartis.

MODÈLE DE LETTRE D'ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE - Annexe (B)

(À préparer sur papier en-tête du soumissionnaire)

Date : _____
Référence de l'Appel d'Offres : _____

À :
Catholic Relief Services (CRS)
Guinée

Objet : Engagement du soumissionnaire – Validité de l'offre, délai d'exécution, préfinancement et garantie

Madame, Monsieur,

Après avoir examiné l'ensemble des documents d'appel d'offres relatifs au marché susmentionné, nous, soussignés [Nom du soumissionnaire], confirmons par la présente notre engagement sur les points suivants :

1. Validité de l'offre
Nous confirmons que notre offre reste valide pour une période de [indiquer le nombre de jours, ex. 90 jours] à compter de la date limite de soumission des offres.
Durant cette période, notre offre nous engage pleinement et peut être acceptée à tout moment.

2. Délai d'exécution
Nous nous engageons à exécuter les travaux / fournir les biens / réaliser les services dans un délai de [indiquer le délai] à compter de [date de notification / réception du bon de commande / ordre de service], conformément aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Engagement de préfinancement
Nous confirmons notre capacité et notre engagement à préfinancer à 100 % du marché, à nos propres risques et frais, jusqu'au paiement conformément aux modalités contractuelles.

4. Garantie
Nous nous engageons à fournir une garantie sur les travaux / fournitures objet du marché pour une durée de [indiquer la durée, ex. 12 mois] ou un kilométrage [indiquer le kilométrage] de à compter de la réception provisoire / définitive.

Durant cette période de garantie, nous nous engageons à réparer ou remplacer, à nos frais, tout défaut ou non-conformité constaté.

5.Engagement général

Nous confirmons accepter l'ensemble des termes et conditions de l'appel d'offres et nous nous engageons à exécuter le marché dans le respect des normes de qualité, des délais contractuels ainsi que des exigences techniques et financières spécifiées.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à : _____
Le : _____

Nom et Prénom du signataire : _____
Fonction : _____
Signature : _____
Cachet de l'entreprise : _____

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES - Annexe C

Catholic Relief Services (CRS) s'est engagé à respecter les principes d'approvisionnement responsable, inspirés de l'Initiative du Pacte mondial des Nations Unies, des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, du Code de base de l'ETI, ainsi que des politiques, procédures et normes applicables de CRS. Nous exigeons de nos fournisseurs, prestataires de services, vendeurs et consultants (ci-après dénommés « Fournisseurs » dans le présent code) qu'ils respectent et se conforment pleinement aux obligations contractuelles applicables, qui comprennent les conditions générales de CRS, les lois locales et pertinentes ou autrement applicables, ainsi que les normes environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise reconnues au niveau international. Nous exigeons également de nos fournisseurs qu'ils appliquent ces normes auprès de leurs propres fournisseurs et sous-traitants.

Les fournisseurs doivent :

a. ENVIRONNEMENT

- Respecter toutes les réglementations applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Interdire toutes les formes de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que la traite des personnes.1
- 1Se reporter à la Politique de sauvegarde de CRS pour plus de détails sur les comportements d'exploitation interdits, y compris l'achat de services sexuels à des fins commerciales, les pratiques d'emploi et les relations avec les participants aux programmes et les membres de la communauté qui sont de nature exploitante ou abusive. activité sexuelle avec un enfant, défini comme une personne âgée de moins de 18 ans, est considérée comme un abus sexuel, quel que soit l'âge légal du consentement local.
- Mettre en place des mécanismes pour prévenir, traiter et répondre activement au harcèlement, au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, ainsi qu'à la traite des personnes.
- Soutenir la protection des droits de l'homme proclamés au niveau international et interdire le travail forcé, le travail servile, le travail involontaire et le travail des enfants.
- Conformément aux normes de l'ILO relatives à l'emploi des enfants : • Les enfants de moins de 13 ans ne peuvent être employés pour aucun type de travail. [Ou de 12 ans si la législation nationale le précise.] • Les enfants n'ayant pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire, et âgés d'au moins 13 ans, peuvent être employés pour effectuer des « travaux légers », c'est-à-dire des tâches occasionnelles adaptées à leur âge et à leur développement physique et mental/émotionnel, dans le respect des limites d'heures de travail et du salaire minimum requis prescrits par la législation nationale, et à condition que le travail ne soit pas physiquement dangereux/risqué, qu'il ne nuise pas à leur santé et à leur développement, à leur scolarité ou à leur développement moral
-
-
- Promouvoir le développement, la fabrication, le transport, l'utilisation et l'élimination de leurs produits de manière sûre et respectueuse de l'environnement.
- Veiller, par le biais de politiques et de procédures de gestion appropriées, à ce que la qualité et la sécurité des produits répondent aux exigences applicables.

- Protéger la vie et la santé de leurs employés, des communautés dans lesquelles ils travaillent et du grand public contre les risques inhérents à leurs processus et à leurs produits.
- Utiliser les ressources de manière efficace, mettre en œuvre des technologies économes en énergie et respectueuses de l'environnement, et réduire les déchets ainsi que les émissions dans l'air, l'eau et le sol.

b. SOCIAL Catholic Relief Services | Code de conduite des fournisseurs et prestataires de services Page2 de 3

- Respecter toutes les lois et réglementations commerciales nationales et internationales applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les lois contre le monopole (antitrust), les contrôles commerciaux et les régimes de sanctions.
- Considérer l'intégrité commerciale comme le fondement des relations commerciales.
- Interdire toute forme de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Interdire les cadeaux aux fonctionnaires ou aux agents publics visant à influencer des décisions commerciales ou à les inciter à agir de manière contraire à leurs obligations.
- Respecter la vie privée et les informations confidentielles de tous leurs employés et partenaires commerciaux, et protéger les données et la propriété intellectuelle contre toute utilisation abusive.
- Mettre en place des normes de protection et de gestion des données qui traitent de la collecte, de la sauvegarde, de l'assainissement et de l'élimination des données. Dans le cadre de cette exigence, les fournisseurs s'engagent à respecter les conditions générales de fourniture de données telles que définies dans les « Responsible Data Values and Principles » (Valeurs et principes en matière de données responsables) de CRS.
- Mettre en oeuvre des politiques et des procédures facilitant le respect des lois, réglementations et normes applicables.
-
- • Les enfants âgés de 15 ans ou plus peuvent être employés pour effectuer un « travail régulier », à condition que ce travail ne soit pas physiquement dangereux ou risqué, qu'il ne nuise pas à leur santé et à leur développement, à leur scolarité ou à leur développement moral, et qu'il respecte les limites de durée du travail et le salaire minimum requis tels que prescrits par la législation nationale, ainsi que toutes les lois du travail locales et nationales. [Ou 14 ans si la législation nationale le prévoit.]
- • Aucun enfant de moins de 18 ans ne peut être employé pour un travail susceptible de compromettre la santé, la sécurité ou la moralité des jeunes.
-
- Traiter les employés avec dignité et respect et leur fournir un lieu de travail sûr et hygiénique, conforme à la législation nationale et exempt de toute discrimination fondée sur la race, le sexe, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, la culture ou le handicap.
- Mettre en place des mécanismes de signalement accessibles et confidentiels permettant aux employés et aux autres parties prenantes de signaler leurs préoccupations ou leurs soupçons concernant toute forme de discrimination, de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrite ci-dessus, ainsi que les pratiques potentiellement illégales de la direction ou des employés.

- Engager à protéger les personnes qui signalent des faits ou les lanceurs d'alerte contre toute forme de représailles.
- Respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective tels qu'ils sont définis dans les lois applicables.
- Veiller à ce que les salaires et les horaires de travail respectent les normes légales nationales.
- Le cas échéant, et conformément à la Politique et procédure de sauvegarde des partenaires de CRS, s'engager à veiller à ce que des mesures d'atténuation soient mises en place pour garantir la sécurité des programmes.

c. GOUVERNANCE

CRS étant bénéficiaire de nombreuses subventions ou Contrats accordés par des donateurs gouvernementaux, publics et privés, tous les fournisseurs sont informés par la présente que des mesures de conformité supplémentaires spécifiques aux donateurs sont incluses dans l'instrument juridique par lequel les biens ou services sont achetés.
CRS se réserve le droit de mener des audits ou des évaluations de diligence raisonnable pour s'assurer de votre conformité et prendra des mesures raisonnables pour enquêter ou prendre toute autre mesure appropriée afin de répondre aux préoccupations. CRS se réserve le droit de mettre fin à toute relation en cas de non-respect des exigences susmentionnées.
Toute préoccupation ou suspicion concernant toute forme de harcèlement, d'abus, d'exploitation et Catholic Relief Services | Code de conduite des fournisseurs et prestataires de services Page3 de 3 de conduite illégale ou inappropriée doit être signalée par les canaux décrits à l'adresse www.crs.org/hotline .

Il est important pour CRS de garantir le respect des principes du développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement, et c'est pourquoi nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils se conforment aux exigences du présent Code de conduite. En acceptant un bon de commande, un Contrat ou un Accord de la part de CRS, vous acceptez implicitement les obligations de votre organisation telles qu'énoncées dans le présent document.